

# Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

De

**L'Association « Comité Culturel et d'Animation d'Armeau »**  
**Siège social : Mairie d'Armeau**  
**1 place de la Mairie**  
**89500 ARMEAU**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine assemblée extraordinaire de notre association qui se tiendra **le Lundi 27 Juin 2022 à 19h00, à la salle des fêtes d'Armeau - Rue de l'église.**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Point sur les démarches administratives ;
- Point sur les finances et ses affectations ;
- Avenir de notre association ;
- Libre expression et commentaires des membres de l'Association.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est possible conformément à l'article 12 de nos statuts. Vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration, qui vous permettra le cas échéant de vous faire représenter par un autre sociétaire de votre choix.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Armeau, le 09 Juin 2022.

Le Président,  
Guy CRISTIAN